

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE LA CHAVANNE PLANAISE**

COMPTE -RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL

**Du mercredi 4 avril 2018 à 18 h 45**  
-----

**Les Membres du Comité Syndical :**

**Présents :**

Sylvaine CHRISTIN, Clotilde DOUCHEMENT, Richard DESCHAMPS-BERGER, Mandy DURET, Corine NERI, Gilles PETIT, Jean-Paul RATEL, Delphine RICHARD, Lionel MURAZ et Véronique BENOIT

**Secrétaire de séance :** Delphine RICHARD.

La Présidente propose d'ajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

- Autoriser La Présidente à signer la convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique de la Savoie pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire.

Il est proposé d'approuver le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 10 janvier 2018.

- Ne soulevant aucune observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

❖ **Approbation du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2017**

La Présidente propose aux membres du Comité Syndical d'approuver le Compte de Gestion établi par la Trésorerie Générale pour l'exercice 2017, dont les écritures sont conformes au compte administratif du SIVU pour le même exercice. A savoir :

- Dépenses d'investissement : 245 363.03 €
- Recettes d'investissement : 200 226.34 €
- Dépenses de fonctionnement : 271 601.62 €
- Recettes de fonctionnement : 291 660.93 €

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes 2017 du Receveur.

❖ **Vote du compte administratif – Année 2017**

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2017. La présidente précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par la Trésorerie Générale. Sous la présidence du doyen de l'assemblée : Monsieur Jean-Paul RATEL soumet au vote le compte administratif du SIVU.

Le Compte Administratif 2017 dégage en clôture un excédent de fonctionnement de 20 059.31 € et un déficit d'investissement de - 45 136.69 €.

Après reprise des résultats antérieurs, le résultat de clôture présente :

- Un excédent cumulé de fonctionnement pour 149 760.13 €, et
- Un déficit cumulé d'investissement pour – 56 471.28 €

Ainsi, l'excédent global de clôture s'élève à 93 288.85 €.

Le montant à affecter en recettes d'investissement du Budget Primitif 2018 est de 56 471.28 € et le montant à affecter en recettes de fonctionnement du BP 2018 est de 93 288.85 €. Le détail des comptes pourra être consulté au secrétariat du Syndicat Intercommunal Scolaire la Chavanne Planaise, siège du syndicat, aux jours et heures d'ouverture, à compter du 15 avril 2018.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2017.

#### ❖ **Vote du budget primitif 2018**

La Présidente présente les dépenses et les recettes prévues pour les différents chapitres du budget primitif 2018 : celui-ci s'équilibre à 386 949 € en fonctionnement et à 420 971 € en investissement.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2018.

#### ❖ **Mise en place du RIFSEEP pour les agents relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux**

La Présidente rappelle que le RIFSEEP a été mis en place pour la filière administrative et pour les ATSEM, et qu'à ce jour il peut s'appliquer aussi aux agents techniques de notre collectivité, en remplacement de l'IAT qui est versé actuellement aux agents. Le Comité Technique du Centre de Gestion de la fonction publique de la Savoie, a émis un avis favorable, suite à l'envoi du projet de délibération.

- Le Comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve :
  - L'instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'Expertise et de l'engagement Professionnel (RIFSEEP), et annule le précédent régime indemnitaire.
  - L'instauration des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS).

#### ❖ **Autoriser la Présidente à demander une aide financière auprès de l'Etat, Département et Région pour achat de mobilier pour la future classe**

La Présidente précise qu'une ouverture de poste en septembre 2018 est envisagée. Une nouvelle salle de classe a été réalisée lors de l'extension des bâtiments de l'école, mais n'est pas encore aménagée à ce jour. La Présidente demande l'autorisation de demander une aide financière

auprès de l'Etat, du Département et de la Région pour l'achat du mobilier de la future salle de classe.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, vote à l'unanimité cette autorisation.

#### ❖ **Autoriser la Présidente à signer la convention avec le Centre de Gestion de La Savoie pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire**

La Présidente informe les membres du Conseil Syndical, qu'afin de prévenir et de résoudre plus efficacement les éventuels différents pouvant survenir avec les agents, le Centre de Gestion de la fonction publique de la Savoie propose de signer une convention, et d'être médiateur en cas de litige. Cette convention prendrait effet au 1<sup>er</sup> avril 2018 et prendra fin le 18 novembre 2020. Cette prestation est gratuite, si on ne l'active pas.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, vote à l'unanimité cette autorisation.

#### ❖ **Questions diverses**

- Suite à notre demande, la Direction Académique de la Savoie a émis un avis favorable, sur un retour à la semaine scolaire de 4 jours à la rentrée de septembre 2018. Notre école fonctionnera donc sur 8 demi-journées, c'est-à-dire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- Nous avons reçu un courrier de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, nous informant que la Région maintiendra les transports scolaires de la pause méridienne, pour la rentrée de septembre 2018.
- Le Syndicat Intercommunal Scolaire, prendra en charge, à hauteur de 2000 € le cycle piscine prévu en juin prochain.
- Les enseignants souhaitent faire un jardin à l'arrière du bâtiment et proposent un emplacement sur la partie de l'extension de l'école. Il a été décidé à l'unanimité, qu'un petit morceau de terre sera disponible à l'endroit établi les années précédentes.
- Afin de clôturer la scolarité primaire, et comme les années précédentes, des dictionnaires seront offerts aux 8 enfants de CM2.
- Le Comité d'Animation de Planaise, a organisé le lundi de Pâques la chasse aux œufs pour les enfants de la Chavanne et Planaise, et a réuni pour cette occasion environ 70 enfants. Le Comité d'Animation, remercie le Sivu Scolaire, pour la mise à disposition de la cour de l'école.
- L'association la Chavan'aise organisera une vente de plants dans la cour de l'école le 5 mai prochain.

- Il a été demandé par le corps enseignant de déplacer la salle informatique au rez-de-chaussée du bâtiment scolaire, dans la nouvelle salle de classe de l'extension, et d'installer l'ouverture de poste, en remplacement, dans la salle informatique. Les membres du Comité Syndical ont émis un avis défavorable, car lors du projet d'extension, cette salle a été destinée à une salle de classe, et elle n'est pas adaptée, à ce jour, pour accueillir 15 postes informatiques.
- Au titre de la vérification des installations électriques pour la sécurité des travailleurs, le Syndicat intercommunal, va demander, à cet effet, différents devis auprès de bureaux de contrôle, afin de faire réaliser cette prestation.
- Le chantier d'extension de l'école se termine. Quelques petites réserves restent à effectuer : engazonnement avec reprise du talus, des retouches de peinture et remplacement du vidéophone.
- Une date a été retenue pour l'inauguration de l'extension des bâtiments de l'école : le vendredi 8 juin 2018.

Vu par nous, Présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire LA CHAVANNE PLANAISE pour être affiché le 10 avril 2018 à la porte du Secrétariat du Syndicat Intercommunal, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A PLANAISE, le 9 avril 2018

La Présidente,  
Sylvaine CHRISTIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE  
LA CHAVANNE PLANAISE  
Mairie de la Chavanne  
Chef Lieu  
73800 LA CHAVANNE

